

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 mai 2009

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres	présents	:
TATCHEOLED	propertion	٠

M. François REBSAMEN
M. Pierre PRIBETICH
M. Jean ESMONIN
M. Gilbert MENUT
Mme Colette POPARD
M. Rémi DETANG
M. Jean-Patrick MASSON
M. José ALMEIDA
M. François DESEILLE

M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Patrick CHAPUIS

M. Michel JULIEN

Mme Marie-Françoise PETEL

M. Gérard DUPIRE
M. Jean-François GOND

M. Jean-François GONDELLIER Mme Catherine HERVIEU M. François-André ALLAERT M. Jean-Claude DOUHAIT

M. Jean-Paul HESSE
Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Yves BERTELOOT
M. Patrick MOREAU

M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Pierre SOUMIER
M. André GERVAIS
M. Didier MARTIN
M. Benoît BORDAT
M. Joël MEKHANTAR

M. Christophe BERTHIER
Mme Nelly METGE

Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE

Mile Christine MARTIN
Mile Nathalie KOENDERS

Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY M. Patrick BAUDEMENT

M. Alain MARCHAND
M. Mohamed BEKHTAOUI

Mme Jacqueline GARRET-RICHARD

Mme Joëlle LEMOUZY
M. Jean-Yves PIAN
Mlle Stéphanie MODDE
M. Philippe CARBONNEL
M. Alain LINGER

M. Pierre LAMBOROT
M. Louis LAURENT

M. Michel ROTGER

Mme Christine MASSU

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET

M. Claude PICARD
M. Gaston FOUCHERES
M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Philippe GUYARD

M. Jean-Claude GIRARD

Mme Françoise EHRE

M. Patrick BALIDEMENT

M. Pierre-Olivier LEFEBVRE

M. Murat BAYAM
M. Michel BACHELARD
M. Rémi DELATTE

M. Philippe BELLEVILLE
M. Norbert CHEVIGNY
M. Gilles TRAHARD
Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents:

Mme Françoise TENENBAUM

M. Mohammed IZIMER

Mme Myriam BERNARD

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE

M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU

Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MARCHAND M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER

M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU

M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET

M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER

Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA

M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE

Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMENT.

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Parc Mazen Sully - Cession lot n° 4

N°24 - 1/2

'Par convention publique d'aménagement signée le 9 décembre 2002, la Communauté de l'Agglomération dijonnaise a confié à la Semaad, l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activités économiques Parc Mazen Sully à Dijon.

Conformément à l'article 16.3 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre aux Laboratoires FILAB, le lot n° 4 situé sur la zone d'activité Parc Mazen Sully.

Ce lot d'une superficie de 5.454 m² environ, affecté d'une surface hors oeuvre nette de 2.800 m², sera cédé au prix de 20 € H.T.le m² de terrain, soit un prix de cession de :

Hors taxes	109.080,00 €
T.V.A. au taux de 19,6 %	21.379,68 €
Toutes taxes comprises	130.459,68 €

Le prix définitif sera calculé en fonction de la surface exacte définie par le document d'arpentage.

L'acquéreur s'engage à respecter les règles de constructibilité définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vu l'avis de la Commission,

## Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'autoriser la Semaad à procéder à la vente du lot n° 4 sur le Parc Mazen Sully à Dijon, dans les conditions définies ci-dessus.

Convocation envoyée le 7 mai 2009 Publié le 15 MAI 2009

Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,



15 MAI 2009

